

# Jaurès et la république

## Benoît Kermoal\*

\* *Doctorant à l'EHESS, enseignant en histoire au lycée Saint-Exupéry, Mantes-la-Jolie*



L'attachement de Jean Jaurès aux principes de la république est une constante de son parcours politique, du milieu des années 1880 à 1914. Il le réaffirme encore dans l'article qu'il publie dans *l'Humanité* le 5 avril 1914, intitulé « Les conclusions profondes ». Revenant sur son implication à la commission parlementaire chargée de faire la lumière sur l'affaire Rochette<sup>1</sup>, il montre qu'il a œuvré à la défense de la république en essayant d'établir la vérité. Indiquant que le quotidien britannique *The Times* a mentionné quelques jours auparavant son rôle clé, Jaurès écrit : « [...] et je suis fier, je l'avoue, de lire dans leur plus grand journal, qu'en cherchant honnêtement et courageusement le vrai, j'ai rendu un grand service à la République et à la France<sup>2</sup>. » Et de préciser les contours d'une définition des principes républicains : « Par l'éducation plus forte des citoyens, rendus capables d'un contrôle plus efficace et plus actif, par l'organisation de grands partis solidement constitués, dotés de ressources loyales et d'une grande presse politique affranchie des influences occultes et malsaines, la vie publique du pays sera plus sûre, plus claire et plus probe<sup>3</sup>. » En d'autres termes, le socialisme doit selon lui s'inscrire dans la continuité républicaine pour en être l'aboutissement en créant les conditions d'une réelle démocratie politique, mais aussi d'une démocratie sociale et

1. Nous avons évoqué cette commission dans la note « Jaurès et la justice », Fondation Jean-Jaurès, coll. « Les Notes Jaurès », n° 9, 17 mars 1914 (en ligne : [www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Jaures-et-la-justice](http://www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Jaures-et-la-justice)).

2. Jean Jaurès, « Les conclusions profondes », *l'Humanité*, 5 avril 1914, p. 1 (en ligne : [gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k253786m.langFR](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k253786m.langFR)).

3. *Ibid.*

La Fondation Jean-Jaurès met en œuvre partout en France et tout au long de l'année 2014 de nombreuses initiatives pour commémorer le centenaire de l'assassinat de Jean Jaurès. Retrouvez chaque semaine une nouvelle note de l'auteur qui, à partir d'un article de Jean Jaurès à la même date en 1914, nous fait redécouvrir l'homme et ses idées.



# Jaurès et la république

économique. Un tel socialisme républicain n'allait toutefois pas forcément de soi dans la France de la Belle Époque, et Jaurès a dû batailler pour ancrer le parti socialiste unifié dans le sillage de la III<sup>e</sup> République.

## LA RÉPUBLIQUE ET LE SOCIALISME : DEUX PRINCIPES INSÉPARABLES DU PROJET JAURÉSIEEN

En 1914, la majeure partie des Français est attachée au fonctionnement républicain. L'œuvre de la III<sup>e</sup> République, dont la naissance au début des années 1870 a été marquée par l'expérience de la Commune, a permis la « républicanisation » du pays, et pour Jean Jaurès cela représente un succès indéniable.

À la Chambre des députés, on ne trouve plus qu'une vingtaine d'élus hostiles à la république alors que, au début du siècle, ils étaient encore très nombreux à vouloir le retour de la monarchie. Globalement, la classe ouvrière est partisane de ce régime et les campagnes s'affirment de plus en plus elles aussi comme des territoires républicains. Le système électif est entré dans les mœurs et la vie politique en France obéit à des principes de fonctionnement de plus en plus modernisés. Ainsi, les élections législatives qui doivent avoir lieu à la fin du mois d'avril 1914 seront-elles les premières à être organisées selon un nouveau code électoral adopté en juin 1913 : le bulletin de vote sera placé dans une enveloppe et chaque électeur devra faire son choix dans l'isoloir ; l'ensemble du dispositif visant à contrôler les opérations électorales et à éviter les fraudes en renforçant le secret du vote. Nous retrouvons dans les propos de Jaurès la même volonté de doter la vie publique française de principes de fonctionnement plus adaptés aux règles démocratiques modernes.

Le député socialiste est en effet attaché à la démocratie parlementaire et à la république. Dans sa profession de foi pour les élections législatives de 1906, il se présente comme socialiste et républicain : « J'ai servi fidèlement le socialisme et la République, qui sont inséparables : car, sans la République, le socialisme est impuissant et, sans le socialisme, la République est vide<sup>4</sup>. »

4. Voir la profession de foi de Jean Jaurès pour les élections législatives de 1906 (en ligne : [www.assemblee-nationale.fr/histoire/jaures/prof-foi.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/jaures/prof-foi.asp)).



# Jaurès et la république

Cette citation résume parfaitement ce que représente l'alliance du socialisme et de la république aux yeux du responsable de la SFIO : ils sont inséparables. Le régime républicain constitue le cadre parfait pour implanter le socialisme puisqu'il a mis en place les libertés permettant aux partis politiques de développer leurs idées. La III<sup>e</sup> République a en effet beaucoup œuvré pour la démocratie : les lois sur la liberté de la presse, la liberté syndicale, la laïcité ou plus encore les lois scolaires ont considérablement transformé le peuple français, de plus en plus attaché à ces nouvelles libertés politiques<sup>5</sup>. Ainsi en 1914, la plupart des adultes dans le pays sont-ils déjà passés par l'école républicaine, facteur d'intégration sociale et d'unification autour de la nation, et les socialistes ancrent-ils leur programme politique dans la poursuite et l'approfondissement des principes de la république.

## LA SFIO ET LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS

Jean Jaurès fut républicain avant d'être socialiste. Cela peut expliquer, du moins pour partie, le fait qu'il insiste aussi souvent sur son attachement au socialisme républicain. Il défend continuellement la cause républicaine, mais il le fait en mettant l'accent sur l'idéal socialiste qu'il ne peut séparer des principes démocratiques. Son positionnement clair et constant a suscité des débats au sein du courant socialiste, avant et après l'unification de 1905.



Avant la création de la SFIO, qui rassemble les différentes familles du socialisme français, Jean Jaurès appartient au groupe des socialistes indépendants, pour qui l'idéal républicain et les convictions socialistes vont de pair. Mais si Jaurès garde intacte sa foi en ces deux principes, plusieurs de ses compagnons font le choix de privilégier une des voies politiques qui s'offrent à eux. Ainsi, dès avant l'unification, ou seulement quelque temps après, des amis de Jaurès comme Alexandre Millerand, René Viviani ou Aristide Briand se séparent-ils de l'idéal socialiste pour participer aux gouvernements républicains. Lui, par contre, tout en défendant haut et fort la république<sup>6</sup>, ne souhaite pas oublier le socialisme

5. Marion Fontaine, Frédéric Monier, Christophe Prochasson (dir.), *Une contre-histoire de la III<sup>e</sup> République*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013.

6. Sur ce sujet voir *Œuvres de Jean Jaurès. Défense républicaine et participation ministérielle*, t. VIII, édition établie par Maurice Agulhon et Jean-François Chanet, Paris, Fayard, 2013.

# Jaurès et la république

au profit de ce régime, et il renonce à entrer dans un gouvernement. Il établit une synthèse qu'il devra défendre après 1905 et la naissance de la SFIO<sup>7</sup>.

Pourtant, au sein du parti unifié, le chef de file des députés socialistes doit convaincre de l'utilité de la défense de la république. Si beaucoup de socialistes acceptent volontiers qu'il faille défendre le régime contre les partisans de la monarchie, les nationalistes ou les cléricaux, ils sont aussi nombreux à considérer que cette démocratie politique ne va pas assez loin dans le domaine social et économique et que le premier but de la SFIO doit être de créer les conditions d'une révolution socialiste et non pas de défendre le régime républicain. Deux tendances sont en particulier sceptiques vis-à-vis des bienfaits de la république, et Jaurès a fort à faire pour tenter de concilier ces courants divergents au sein d'un même parti.

En premier lieu, le courant marxiste, essentiellement représenté par les partisans de Jules Guesde, n'a de cesse de placer le projet révolutionnaire avant la défense de la république. Le second courant, encore plus hostile, est dirigé par Gustave Hervé, qui, influencé par le syndicalisme révolutionnaire, prône avant tout la révolution et l'insurrection pour que le projet socialiste puisse se réaliser. Au sein du mouvement ouvrier, d'autres organisations influentes, comme la CGT, n'ont pas la même insistance à défendre le régime parlementaire et privilégient aussi la tendance révolutionnaire. Néanmoins, entre 1905 et 1914, au prix de nombreuses mises au point et interventions, Jean Jaurès aide à convaincre l'ensemble des socialistes de l'importance de la république et, au moment où il rédige « Les conclusions profondes », peu de militants ne sont pas encore persuadés de ses bienfaits. Cela ne signifie pas que Jaurès abandonne pour autant l'exigence de la lutte pour le socialisme ; aussi précise-t-il encore, dans l'article du 5 avril : « Nous pouvons bien dire, nous, socialistes, et nous démontrons en effet qu'une société fondée sur l'antagonisme des classes, sur le privilège capitaliste, sur la prédominance de l'argent et des appétits qu'il déchaîne est, par son principe même, une force de corruption. Et il est vrai qu'une grande transformation sociale est la condition suprême de l'universel assainissement moral<sup>8</sup>. »



7. Nous reviendrons dans une prochaine note sur le rôle de Jaurès dans l'unification du socialisme en France. Sur ce point, on peut lire la synthèse de Madeleine Rebérioux, « Le socialisme français de 1871 à 1914 » in Jacques Droz (dir.), *Histoire générale du socialisme*, t. II, de 1875 à 1918, Paris, Presses universitaires de France, 1974.

8. Jean Jaurès, *op. cit.*

# Jaurès et la république

Nous le voyons, il n'a pas abandonné, au profit de la république, l'idéal révolutionnaire du socialisme. Au contraire ! Il cherche à concilier les deux horizons dans un socialisme républicain dont il est le défenseur infatigable.

## LE SOCIALISME RÉPUBLICAIN DE JAURÈS

Si, dans un premier temps, les responsables politiques de la III<sup>e</sup> République sont bien timides sur la question sociale, plusieurs réformes dans ce domaine sont ensuite progressivement mises en place. En 1906, un premier ministère du Travail en charge de la durée du temps de travail et de la protection sociale est installé. Même si l'action législative dans ce domaine est lente, plusieurs lois sociales sont votées, comme celle sur les retraites ouvrières, que Jaurès a contribué à faire adopter. De telles initiatives expliquent l'intérêt du socialiste pour le travail parlementaire et sa détermination à participer à toutes les étapes de la démocratie délibérative. Il témoigne un attachement continu aux lieux d'expression démocratique en étant très actif à la Chambre des députés, mais aussi dans les réunions publiques de la SFIO, ou encore lorsqu'il est en campagne électorale. Il montre ainsi son adhésion à ce qu'il nomme « la chose commune », c'est-à-dire la république.



C'est peut-être lors du discours devant les lycéens d'Albi en 1903, resté célèbre comme le « Discours à la jeunesse », que Jaurès définit le mieux ce que représentent pour lui les principes républicains : « Dans notre France moderne, qu'est-ce donc que la République ? C'est un grand acte de confiance. Instituer la République, c'est proclamer que des millions d'hommes sauront tracer eux-mêmes la règle commune de leur action ; qu'ils sauront concilier la liberté et la loi, le mouvement et l'ordre ; qu'ils sauront se combattre sans se déchirer ; que leurs divisions n'iront pas jusqu'à une fureur chronique de guerre civile, et qu'ils ne chercheront jamais dans une dictature même passagère une trêve funeste et un lâche repos. Instituer la République, c'est proclamer que les citoyens des grandes nations modernes, obligés de suffire par un travail constant aux nécessités de la vie privée et domestique, auront cependant assez de temps et de liberté d'esprit pour s'occuper de la chose commune<sup>9</sup>. » Il insiste dans ce discours sur la notion de

9. Jean Jaurès, « Discours à la jeunesse », Albi, 30 juillet 1903 (en ligne : [www.lours.org/default.asp?pid=100](http://www.lours.org/default.asp?pid=100)).

# Jaurès et la république

« commun », sur le fait que la république doit être la propriété du peuple, en France, mais pas seulement puisqu'il évoque la possibilité d'une république universelle, qui serait la continuité de l'œuvre des révolutionnaires de 1789.

Cette réflexion sur le bien commun qu'est la république s'inscrit dans la logique du socialisme républicain dont Vincent Peillon a retracé la généalogie et l'importance dans la pensée socialiste en France<sup>10</sup>. Toutefois, la synthèse jaurésienne va au-delà : l'attachement à la classe ouvrière, l'apport du marxisme ou l'importance des épisodes révolutionnaires passés sont autant de thèmes centraux de la pensée de Jaurès. C'est pourquoi il importe de poursuivre l'exploration de ce que l'historienne Madeleine Rebérioux appelait « le continent Jaurès ».

## Pour aller plus loin

L'importance de la république dans le parcours politique de Jaurès peut être mieux comprise grâce à :

- *Œuvres de Jean Jaurès. Défense républicaine et participation ministérielle*, t. VIII, édition établie par Maurice Agulhon et Jean-François Chanet, Paris, Fayard, 2013.



Deux références complémentaires permettent de connaître les spécificités du socialisme républicain dont se revendiquait Jaurès :

- Vincent Peillon, « Actualité du socialisme républicain. Sécularisation, modernité et laïcité » in Juliette Grange et Pierre Musso (dir.), *Les Socialismes*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2012, pp. 90-106.
- Vincent Duclert, *Réinventer la République. Une constitution morale*, Paris, Armand Colin, coll. « Le temps des idées », 2013.

Une synthèse récente éclaire les enjeux de l'histoire de la III<sup>e</sup> République :

- Marion Fontaine, Frédéric Monier, Christophe Prochasson (dir.), *Une contre-histoire de la III<sup>e</sup> République*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013.

10. Vincent Peillon, « Actualité du socialisme républicain. Sécularisation, modernité et laïcité » in Juliette Grange et Pierre Musso (dir.), *Les Socialismes*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2012, pp. 90-106.